

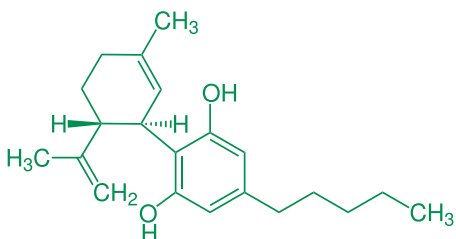
CBD VS. THC

Quelle est la différence ?

Ces deux molécules du cannabis sont connues pour les effets distinctifs qu'elles procurent. Mais il existe plusieurs différences entre ces composés du cannabis, comme leurs structures moléculaires et leurs effets procurés envers les consommateurs. Nous allons voir ensemble les principales différences entre ces deux composés dans cette infographie.



CANNABIDIOL CBD



Non-Psychoactif

Des vertus anti-inflammatoires
Agir contre l'anxiété

C'EST LÉGAL!

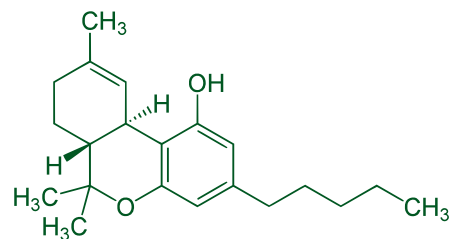
Le CBD a tendance à s'approcher des capteurs CB-2 qui sont dissimulés dans le corps.

EFFETS

- Permet de réduire l'anxiété.
- Aide contre les troubles de sommeil, e.g. les insomnies chroniques.
- Lutte contre les nausées et les vomissements.
- Permet de réduire les crises d'angoisses.
- Connu pour réduire les inflammations.
- Pouvait lutter contre les crises d'épilepsie.
- Permet également de prévenir les maladies cardiovasculaires.
- Possède des propriétés contre les maladies de la peau.
- Le CBD aide à prévenir le diabète.
- Utile pour les personnes atteintes de schizophrénies.
- Aide à réduire les douleurs liées à l'arthrose et aux courbatures.
- Aide à réduire certaines addictions.



TÉTRAHYDROCANNABINOL THC



Psychoactif

Agir sur le cerveau

C'EST ILLÉGAL!

Le THC préfère se diriger vers les capteurs CB-1 qui sont situés dans le cerveau du consommateur.

EFFETS

- Une dépendance physique et morale à cette substance.
- Une fatigue inhabituelle pour le consommateur.
- Une diminution des capacités physiques.
- Des difficultés respiratoires.
- Des vomissements et des nausées peuvent survenir.
- Des malaises peuvent survenir chez les consommateurs occasionnels ou réguliers.
- Une augmentation du rythme cardiaque.
- Le cannabis est souvent "fumé" et par ce fait, augmente le risque de développer des cancers du poumon, de la gorge ou de la bouche.
- Le THC pourrait provoquer des crises de paranoïa et d'hallucinations.



Les consommateurs de cannabis non-légal (contenant en moyenne, 15 à 25 % de THC) peuvent utiliser le "cannabis légal" afin de réduire leurs consommations et de ne plus risquer des effets néfastes à leurs consommations.

SOURCE NATURELLE

Le CBD est produit à partir du chanvre qui contient un taux de CBD nettement supérieur au taux de THC.

Le THC est extrait de la plante de cannabis. Celui qui est utilisé pour la consommation illégale et récréative contient entre 10 et 20 % de THC une fois la fleur récoltée et transformée.



La différence entre le taux de THC et de CBD dans le cannabis récréatif donne cet effet de "défonce", car le pourcentage de CBD est plus faible que celui de THC, ce qui augmente les effets de celui-ci et empêche donc, l'action du CBD pour contrer ces effets.